



LE DEVOIR

Couillard veut ramener les débats d'idées au PLQ

MARCO FORTIER

Le chef libéral Philippe Couillard veut tourner la page sur les années Charest et propose de renouveler le Parti libéral du Québec (PLQ) de fond en comble pour en refaire une grande formation d'idées.

«Les partis politiques ne doivent pas être que des machines organisationnelles et financières servant à faire élire des candidats et des gouvernements», écrit le nouveau chef libéral dans un document interne qui annonce un «changement de culture» au sein du PLQ.

Ce rapport, rendu public par Radio-Canada et que *Le Devoir* a obtenu, propose de revoir tout le fonctionnement du parti pour impliquer davantage les militants dans l'élaboration du programme libéral. Philippe Couillard

VOIR PAGE A 8 : COUILLARD



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Philippe Couillard compte inviter des penseurs libéraux au sein d'un «groupe de consultation».

AUJOURD'HUI

Économie · Les grappes industrielles continuent de fleurir au Québec. Page B 1

Le Monde · En France, François Hollande promet des «résultats» pour la deuxième année de son mandat. Page B 5



Avis légaux... B 6 Petites Décès... B 4 annonces... B 4 Météo... B 3 Sudoku... B 6 Mots croisés B 2 Télévision... B 7



LE NOUVEAU RÉGIME DE REDEVANCES MINIÈRES

Québec se contente de 50 millions de plus

Il aurait été irresponsable de respecter la promesse électorale, croit Marceau



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, et le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, se rendant à la conférence de presse où a été annoncé un nouveau régime de redevances pour les entreprises minières du Québec, lundi.

ROBERT DUTRISAC
JESSICA NADEAU

Correspondants parlementaires à Québec

Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, a accouché d'un nouveau régime de redevances beaucoup plus modeste que celui qu'avait fait miroiter le Parti québécois en campagne électorale, le pachyderme promis s'étant mué en une souris imposée par des impératifs économiques.

Au lieu de revenus supplémentaires de 388 millions, soit plus du double des redevances versées par les minières à l'heure actuelle, une somme à laquelle se seraient ajoutés les millions d'une taxe sur le surprofit, le gouvernement Marois a tempéré son appétit pour se contenter de 50 millions, selon des projections faites pour l'année 2015.

Non sans une certaine franchise, Nicolas Marceau a affirmé qu'il aurait été «irresponsable pour moi d'essayer d'obtenir le montant de la campagne électorale».

«Je n'ai jamais accepté de me laisser enfermer dans une logique d'un montant que je devais aller chercher. Moi, j'ai voulu trouver l'équilibre», a-t-il fait valoir.

«Nous n'avons pas laissé traîner des centaines de mil-

VOIR PAGE A 8 : REDEVANCES

Lire aussi · Québec a cédé sous la pression du lobby, disent les environnementalistes Page A 3

L'industrie pousse un soupir de soulagement. Page B 1

Aux origines du mal

Cinquante ans plus tard, Margarethe von Trotta ressuscite la philosophe Hannah Arendt. Et l'une des plus grandes polémiques du XX^e siècle...

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Cela fait un demi-siècle et pourtant ce petit sourire cynique est toujours aussi terrifiant. On scrute ce visage pour essayer de comprendre comment ces traits, en apparence ceux d'un homme ordinaire, ont pu incarner le mal absolu. Devant ce pantin désarticulé dans sa cage de verre, le spectateur se retrouve exactement comme Hannah Arendt lorsqu'elle assista, de la salle de presse de la Beth Ha'am (Maison du peuple) à Jérusalem, au procès d'Adolf Eichmann.

Dans le petit cinéma Champollion, à Saint-Germain-des-Près, les spectateurs sont encore médusés par ces scènes du dernier film de Mar-

garethe von Trotta intitulé *Hannah Arendt*. Le film est à peine sorti qu'on se bouscule pour entendre la cinéaste expliquer pourquoi elle a voulu ressusciter la polémique virulente que la philosophe allemande avait provoquée en «couvrant» pour le *New Yorker* le procès d'Eichmann. «L'idée ne venait pas de moi, dit la cinéaste. Pour quelqu'un qui écrit, ça peut sembler facile. Mais pour un réalisateur de cinéma, ce n'est pas évident. J'ai d'abord pensé mettre en scène toute sa vie, mais elle était beaucoup trop mouvementée, de ses études avec Heidegger [dont elle fut aussi la maîtresse] en passant par son exil à Pa-

VOIR PAGE A 8 : ARENDT

Lire aussi · Néonazis: le procès de l'aveuglement s'ouvre à Munich. Page B 5



ZEITGEIST FILMS

L'actrice Barbara Sukowa dans le rôle de la philosophe Hannah Arendt couvrant le procès du nazi Adolf Eichmann, à Jérusalem, en 1961.



SIMON HAYTER LA PRESSE CANADIENNE
Claire L'Heureux-Dubé, ancienne juge de la Cour suprême du Canada.

CONGRÈS DE L'ACFAS Dissidences salutaires à la Cour suprême

Des chercheuses mettent en évidence le cas du «mouton noir» Claire L'Heureux-Dubé

ISABELLE PORTER
à Québec

Véritable mouton noir de la Cour suprême du Canada, la juge Claire L'Heureux-Dubé a battu tous les records de dissidence lorsqu'elle siégeait. Et selon deux chercheuses, son influence sur le droit n'en a été que plus grande.

«Elle a le titre de la plus grande dissidente, et ce n'est pas pour rien», résume la professeure Marie-Claire Belleau, de la faculté de droit de l'Université Laval. En moyenne, les juges de la

VOIR PAGE A 8 : DISSIDENCES

Lire aussi · Musées: les peuples autochtones veulent récupérer leur patrimoine. Page A 2

81^e CONGRÈS DE L'ACFAS
Du 6 au 10 mai 2013
UNIVERSITÉ LAVAL, VILLE DE QUÉBEC

DÉPASSEZ

LES FRONTIÈRES DE VOS SAVOIRS

Activités gratuites
du 81^e Congrès de l'Acfas
www.acfas.ca

CONFÉRENCES

La chimie de l'amour
La peur d'avoir peur
Le hockey vu du divan
Le courrier du cœur
québécois
Le boson de Higgs

PERFORMANCES

La colonie retrouvée
Pluton va en appel!
Votre soutenance
en 180 secondes

EXPOSITIONS ET PARCOURS

La preuve par l'image
Quand l'histologie
devient une œuvre d'art
Développement durable
La Route de Soi
Œuvres d'art public

TABLES RONDES, ATELIER, FORUM

Innovation sociale
Villes intelligentes
Réalité augmentée
Fracture numérique

ÉMISSIONS DE RADIO

Les années lumière
La tête au carré

Présentateurs des
activités spéciales

leSoleil



f b #Acfas



Sous le patronage
de l'UNESCO

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

En collaboration avec la
Commission canadienne
pour l'UNESCO



Association francophone
pour le savoir
Acfas



Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie

Québec



Caisse de dépôt et placement
du Québec



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des autochtones d'ici et d'ailleurs sont de plus en plus nombreux à réclamer des objets, œuvres d'arts et autres biens culturels qui sont détenus par les musées.

81^e CONGRÈS DE L'ACFAS

À qui appartient le patrimoine?

L'exemple de deux communautés des Premières Nations du Québec

CAROLINE MONTPETIT

Leurs œuvres d'art, leurs objets de culte, voire les ossements de leurs ancêtres, dorment dans les musées. Mais ils veulent désormais les récupérer.

Aujourd'hui, au congrès de l'ACFAS, une équipe de l'Université de Montréal, qui travaille en collaboration avec deux communautés autochtones du Québec, tiendra un colloque sur le rapatriement du patrimoine autochtone.

Il y a plusieurs années, des aînés de la communauté anichinabée (algonquienne) de Kitigan Zibi ont découvert, au hasard d'une visite au Musée des civilisations de Gatineau, que celui-ci détenait des ossements autochtones, récoltés le long de la rivière Outaouais, qui dataient de près de 8000 ans.

«Le musée arguait que les chercheurs ne pouvaient confirmer que ces ossements étaient anichinabés ou encore qu'ils étaient des Premières Nations», raconte Anita Tensasco, du secteur de l'éducation de la communauté de Ki-

tigan Zibi, qui donnera une conférence sur le sujet dans le cadre de ce colloque.

Il s'en est suivi de longs pourparlers entre la communauté et le musée pour le rapatriement des ossements que les Anichinabés considéraient comme étant ceux de leurs ancêtres. «Ces ossements n'étaient pas réunis en un seul lieu, ajoute-t-elle. Ces gens ont été enterrés près de petits campements ou de villages le long de la rivière. [...] On a retrouvé à leurs côtés des petits hameçons ou de petits objets qui avaient été enterrés avec eux».

Après avoir été déterrés, ces ossements ont fait partie de collections privées ou de collections muséales. En 2005, la communauté de Kitigan Zibi a finalement réussi à les rapatrier et a organisé une cérémonie officielle d'inhumation de ces restes humains.

Aujourd'hui, une équipe de l'Université de Montréal travaille avec la communauté et Kitigan Zibi et avec la communauté innue de Mashteuiatsh, pour rapatrier différents objets appartenant à de grandes collections muséales.

«Ce sont des objets qui sont importants pour la culture. Ce ne sont pas restes humains, mais des objets comme des tambours, des objets sacrés. À Mashteuiatsh, ils sont intéressés par ce genre de rapatriement. Il y a aussi d'autres sortes d'objets, comme des coiffes. À Kitigan Zibi, ils sont désireux de rapatrier une coiffe qui a appartenu à la dernière femme shaman, qui est au National Museum of the American Indian, à Washington», raconte Elise Dubuc, responsable de ce projet de l'Université de Montréal, et qui dirige également le colloque d'aujourd'hui.

Ce genre de négociations concernant le retour d'objets ancestraux ne touche pas que les autochtones Grecs, Maoris,...

Objets achetés

Beaucoup de ces objets ont été achetés par les musées à Frank Speck, un collectionneur qui parcourait le Québec et la Nouvelle-Angleterre dans les années 1920-1940.

«Ces objets ont été achetés», précise Elise Dubuc, qui ajoute qu'ailleurs au Canada, dans l'Ouest par exemple, il y a toute une histoire d'objets de culte qui ont été saisis, notamment dans le cadre de l'interdiction faite aux Amérindiens de tenir des potlachs, par exemple.

Pour les communautés autochtones d'aujourd'hui, il est important de rapatrier ces objets pendant que les aînés qui sont toujours vivants peuvent encore expliquer leur usage à leurs descendants.

Le groupe de travail de l'Université de Montréal et les communautés de Kitigan Zibi et de Mashteuiatsh s'intéressent présentement à quelque 450 objets, toujours détenus par des musées, pour chacune des communautés. Du lot, peut-être qu'une quarantaine

d'objets par communauté pourrait être rapatriée.

Il ne faut d'ailleurs rien schématiser dans ce dossier, poursuit M^{me} Dubuc. «Certaines personnes pensent que tous les objets autochtones dans les musées ont été volés. Et d'un autre côté, les musées pensent qu'ils sont les meilleurs pour les conserver.»

Selon M^{me} Dubuc, le passage au musée fait désormais partie de l'histoire de ces objets et il faut en tenir compte. «Si ces objets sont à Washington depuis 1930, ils ont aussi une histoire à Washington», dit-elle.

Ce genre de négociations concernant le retour d'objets de musée dans leur territoire d'origine ne touche pas que les autochtones, loin de là. C'est au British Museum de Londres, par exemple, que l'on peut admirer les célèbres frises du Parthénon, chef-d'œuvre de la Grèce antique.

Le Musée maintient que cette frise a été acquise légalement par Lord Elgin, en 1816.

Mais la Grèce réclame depuis des décennies le retour de ses frises. Elle souhaiterait en faire une attraction majeure de son nouveau musée de l'Acropole, bâti en 2000.

«La Grèce a construit un nouveau musée, en se disant que le British Museum ne pourrait plus dire qu'elle n'a pas la capacité de les conserver», explique M^{me} Dubuc.

En 2012, le Musée des beaux-arts de Montréal a aussi pris la décision de remettre une tête momifiée de guerrier maori, acquise par un conservateur bénévole, aux représentants des peuples de Nouvelle-Zélande.

Le Devoir



L'Université McGill et le Centre universitaire de santé McGill sont heureux d'annoncer la nomination récente de

Guy Rouleau
M.D., Ph.D., FRCPC, O.Q.

au poste de directeur de l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal - Le Neuro.

Le Dr Rouleau est un pionnier du domaine des neurosciences qui a consacré sa carrière à l'avancement de la recherche et des soins cliniques pour les personnes atteintes de maladies neurologiques. Le Dr Rouleau est entré en fonctions au Neuro après avoir travaillé à l'Université de Montréal où il a dirigé le Centre de recherche du CHU Ste-Justine, le Centre d'excellence en neurosciences et le Réseau de médecine génétique appliquée du Québec.

Le Dr Rouleau et son équipe se sont consacrés à identifier les gènes responsables de plusieurs différentes maladies neurologiques et psychiatriques, ainsi que les mécanismes moléculaires à la source de ces maladies. Parmi ses grandes réalisations figurent l'identification de plus de 20 gènes à l'origine de maladies et la découverte de nouveaux mécanismes mutationnels.

Le Dr Rouleau a obtenu un diplôme de médecine (avec grande distinction) de l'Université d'Ottawa et un doctorat en génétique de l'Université Harvard. Il a reçu maintes distinctions, notamment le prix Wilder-Penfield 2012 (Prix du Québec), le prix Henry Friesen, le prix national Margolese de la recherche sur le cerveau, et il est officier de l'Ordre national du Québec.

Influent centre médical universitaire spécialisé en neurosciences, le Neuro est reconnu mondialement pour son intégration de la recherche, de ses soins exceptionnels aux patients et de sa formation spécialisée, essentiels à l'avancement de la science et de la médecine.

La générosité de membres bénévoles du conseil consultatif du Neuro rend possible la présentation de cette annonce.



Centre universitaire de santé McGill McGill University Health Centre

D Lire aussi · **Bientôt, des nanoparticules dans les vaccins.** Des nanoparticules qui seront bientôt expérimentées chez l'humain dans un vaccin contre la grippe. [A ledevoir.com/acfas](http://ledevoir.com/acfas)

D Lire aussi · **Une baisse d'oxygène inquiétante.** Le niveau d'oxygène dans les eaux de l'estuaire du Saint-Laurent a connu une baisse importante au cours des dernières décennies. Un phénomène qui préoccupe les chercheurs québécois. [A ledevoir.com/acfas](http://ledevoir.com/acfas)

D À ne pas manquer · **Toute la semaine,** nos journalistes suivent les actualités brûlantes du congrès de l'ACFAS et présentent les résultats inédits de certaines des recherches présentées en journée. [A ledevoir.com/acfas](http://ledevoir.com/acfas)



ASSOCIATED PRESS

Le National Museum of the American Indian, à Washington, possède l'une des plus vastes collections d'objets autochtones. Ici, un parka inuit pour femme (entre 1890 et 1925).



Les raccourcis

MICHEL
DAVID

Le recentrage d'un parti politique, à plus forte raison un parti à forte teneur idéologique, est toujours une opération extrêmement délicate.

C'est lors du débat télévisé entre les chefs que Françoise David a entrepris de modifier l'image « pure et dure » projetée par Québec solidaire durant les années où Amir Khadir, toujours prêt à en découdre avec les suppôts du néolibéralisme, en était la figure de proue. Son attitude modérée avait agréablement surpris et lui avait ouvert les portes de l'Assemblée nationale.

La réponse des militants au désir de recentrage manifesté par la députée de Gouin est venue en fin de semaine sous la forme de l'élection au poste de président et porte-parole d'Andrés Fontecilla, qui les avait précisément mis en garde contre la tentation de prendre des « raccourcis » pour accroître la députation solidaire.

La vision de M^{me} David s'incarnait nettement mieux dans le principal adversaire de M. Fontecilla, Alexandre Leduc, candidat dans Hoche-laga-Maisonnette, qui les avait plutôt invités à élire celui qui serait le mieux « en mesure d'élargir notre base d'appuis et de construire de nouvelles solidarités avec l'ensemble de la société québécoise ».

M. Leduc s'était également présenté comme le plus apte à mobiliser la population autour du « Plan vert » sur lequel QS compte pour asseoir sa crédibilité économique et cesser d'être perçu comme un refuge pour « pelleteux de nuages ».



Le débat ne pourra que s'amplifier avec le temps. Bien que les résultats de l'élection n'aient pas été rendus publics, M. Leduc a indiqué sur son site Internet qu'« à peine quelques voix » le séparaient de M. Fontecilla. Pour l'heure, les perspectives de pouvoir semblent toutefois trop lointaines pour qu'une majorité de militants puissent être tentés par un virage semblable à celui opéré par le NPD, où le socialisme n'est plus qu'une lointaine référence.

La relative marginalité dans laquelle QS a été cantonné depuis sa création leur a assuré le confort de la certitude et de la bonne conscience, mais M^{me} David veut manifestement en sortir. Il faut cependant savoir distinguer entre le souhaitable et le possible, qui ne l'est pas sans un appui suffisant de l'opinion publique.

Il est facile de dire que « le seul vote utile est un vote de cœur et de conviction », mais on vote aussi avec sa raison. Un progressiste peut très bien penser que l'exploitation du pétrole, dont la seule perspective fait pousser des cris d'horreur à QS, générerait des revenus qui seraient très utiles pour venir en aide aux plus démunis.

Le problème est que les raccourcis ne mènent pas toujours où on veut. Au congrès de 1974, le PQ avait renoncé à regret au principe de l'élection référendaire au profit de l'étapisme, et le Québec est toujours une province canadienne. Ceux qui, à l'époque, n'acceptaient pas la thèse du « bon gouvernement » s'opposent toujours à la « gouvernance souverainiste ».



Après tout le mal que les porte-parole de Québec solidaire ont dit du PQ depuis les élections du 4 septembre, il aurait été renversant que les militants acceptent de « garder la porte entrouverte » à une quelconque forme d'alliance, comme M^{me} David disait le souhaiter.

Même Option nationale, dont le programme prévoit notamment la nationalisation des ressources naturelles et la création de Pharma Québec, est maintenant accusée de dérive à droite, sous prétexte que son dernier congrès n'a pas érigé la lutte contre la pauvreté au rang de « priorité nationale ».

Le gouvernement Marois a indéniablement indisposé bon nombre de progressistes, mais QS croit manifestement que ses intérêts électoraux seront mieux servis en faisant cavalier seul, quitte à condamner le mouvement souverainiste à la division perpétuelle.

À l'issue du 9^e congrès de son parti, M^{me} David a invité les souverainistes à « tourner la page du PQ ». Cela suppose évidemment que ce dernier perde la prochaine élection, avec les « conséquences heureuses » qu'a évoquées la députée de Gouin. Retourner aussi rapidement dans l'opposition, après y avoir déjà séjourné pendant neuf ans, plongerait en effet les militants péquistes dans une profonde crise existentielle, dont QS ne pourrait que profiter.

Ce serait un euphémisme de dire que le mouvement souverainiste se trouve à la croisée des chemins. Les souverainistes qui participeront au congrès de la Convergence nationale, à la fin du mois, sont au moins en droit d'attendre que les différents partis viennent leur expliquer pourquoi leurs intérêts doivent primer la cause qu'ils prétendent tous servir et en quoi le retour au pouvoir des libéraux sera bénéfique.

mdavid@ledevoir.com



DAVID BOILY AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Québec opte notamment pour un impôt progressif pour les minières qui dégagent des profits, comme cela se fait ailleurs au Canada.

REDEVANCES MINIÈRES

Québec a cédé sous la pression du lobby, dénoncent les environnementalistes

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement a cédé sous la pression du lobby des minières, dénoncent les groupes environnementalistes, qui sont amèrement déçus par ce nouveau recul du gouvernement Marois. « Finalement, on pourrait dire que c'est beaucoup de bruit pour rien », résume en soupirant le directeur de Nature Québec et porte-parole de Québec Meilleure mine, Christian Simard.

« Nous avons participé de bonne foi au forum sur les redevances minières, nous avons échangé, mais nous constatons que la position que les minières ont exprimée à huis clos est à peu près ce que l'on retrouve dans le nouveau régime. L'Association minière n'est déçue que pour la forme, car elle semble avoir réellement fait reculer le gouvernement. »

L'environnementaliste se dit « grandement insatisfait », estimant que des revenus supplémentaires de 50 millions pour 2015 sont « largement insuffisants » et constituent un « point de déséquilibre ».

« Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes, pas à la hauteur des engagements, c'est quatre fois moins que ce qu'avait promis le Parti québécois en campagne électorale », dénonce-t-il en conférence de presse.

Les groupes écologistes n'en sont pas à leurs premières déceptions et ont entendu

leur lot de promesses électorales. Mais celle-ci était vraiment « centrale » dans la campagne du Parti québécois « qui s'est fait élire sur cette promesse majeure », dénonce Nicolas Mainville, de Greenpeace. « C'est loin d'être suffisant pour ramener la confiance des Québécois dans la façon dont sont exploitées nos ressources naturelles ».

Rien pour les régions

Pour Henri Jacob, président de l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, le nouveau régime de redevances est d'autant plus décevant que tout l'argent qui sera dégagé par cette augmentation de l'impôt minier servira au remboursement de la dette québécoise.

« Nous avions demandé qu'une partie de cet argent aille dans un fonds spécial pour aider les régions dans l'après-boom minier, déplore, au bout du fil, cet écologiste de la première heure. On ne nous donne rien pour nous relever, alors on va se retrouver avec des villes qui vont perdre la moitié de leur population quand la mine va fermer, ça va être la déchéance, comme on l'a déjà vécu, parce que, nous, on vit de booms miniers en récessions virulentes quand ça ferme. »

Pour Henri Jacob, le nouveau régime, c'est à peine mieux que rien. « Je ne vois pas une grande différence avec ce que proposait l'ancien

gouvernement libéral. À première vue, on change quatre trente sous pour une piastre. »

Incitatifs à la transformation

Les groupes écologistes reconnaissent tout de même des « efforts timides » pour inciter les compagnies minières à faire de la deuxième et troisième transformation. Ils se disent également rassurés de voir un peu plus de transparence dans la divulgation des informations sur le tonnage et sur les redevances qui seront payées par chaque minière.

Mais ils s'inquiètent du signal que ce premier recul envoie pour la suite des choses. Mardi, le gouvernement dévoilera, à Chibougamau, son plan de développement pour le Nord québécois. Un nouveau projet de loi sur les mines devrait également être déposé sous peu par la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet.

« On s'attend à une réforme majeure de la Loi sur les mines, mais si on a commencé à abdiquer de cette façon-là, jusqu'où irons-nous ?, demande Christian Simard. Le message que la Coalition Meilleure mine envoie au gouvernement, c'est de redresser l'échine et de défendre en toute priorité le bien commun, l'intérêt des Québécois et non seulement celui de l'industrie minière. »

Le Devoir

« C'est quatre fois moins que ce qu'avait promis le Parti québécois en campagne électorale »

INDÉPENDANCE

La convergence à défaut de l'alliance

La décision de QS est « désastreuse », selon Convergence nationale

BAHADOR ZABIHIYAN

À défaut de pouvoir s'allier, les partis souverainistes doivent « converger » afin de faire avancer la souveraineté, pensent plusieurs personnalités indépendantistes réunies au sein du mouvement Convergence nationale.

Pour Jocelyn Desjardins, porte-parole du mouvement, la décision de Québec solidaire de refuser une éventuelle alliance électorale avec les autres partis souverainistes est « désastreuse » certes, mais elle n'a rien d'étonnant. « On s'y attendait depuis longtemps. On avait conçu que ce type de configuration désastreuse pourrait arriver », explique-t-il. Il estime qu'il y a un « dérèglement de l'action politique » chez les souverainistes québécois. Et pour tenter de surmonter ces divisions, son mouvement organisera un congrès du 24 au 26 mai.

Le but du principe de convergence défendu par M. Desjardins est de réunir les partis politiques, mais aussi les syndicats et les mouvements sociaux autour de la question de l'indépendance. « Pour nous, sur la question nationale, ça veut dire que la base d'une approche commune est toujours possible, peut-être pas dans une joute électorale, mais dans le cadre de mouvements citoyens. Pour nous, c'est un point de dé-

part », explique M. Desjardins. Gabriel Nadeau-Dubois sera invité au congrès pour donner sa vision de la souveraineté. « Il y a beaucoup d'indépendantistes qui se rendent compte que le Parti québécois ne semble pas être le seul, ni le meilleur moyen d'arriver à l'indépendance. Il faut développer des alternatives politiques aux quelques grands partis qui dominent l'arène politique depuis les dernières années », explique l'ancien leader étudiant au Devoir.

Collaborations

Québec solidaire enverra une délégation au congrès de Convergence nationale. Car si le parti ne souhaite pas effectuer d'alliances électorales, il n'écarte pas la possibilité de collaborations ponctuelles. « On pourrait parler en commun sur certains dossiers, faire des sorties publiques sur certains dossiers avec des partis politiques ou des mouvements sociaux », explique la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David.

De son côté, Option nationale ne compte pas envoyer de délégation au congrès, et le Parti québécois n'a pas encore confirmé sa participation. Mais M. Desjardins prévoit que de nombreux militants de ces partis viendront à titre personnel.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gabriel Nadeau-Dubois

Les droits de scolarité vont augmenter de 2,6 %

Les droits de scolarité universitaires augmenteront de 2,6% au Québec, a annoncé lundi le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne. Avec un pourcentage correspondant à l'indice du revenu disponible des ménages, le gouvernement consent à adapter la hausse à la conjoncture économique. En établissant une indexation basée sur le taux de croissance du revenu des ménages, l'État tient compte de la capacité des familles de payer, et la stabilité de l'indice permet le maintien d'un système universitaire accessible, a soutenu le ministre Duchesne par voie de communiqué. Pour un étudiant à temps plein inscrit à 30 crédits universitaires, les droits passeront de 2168\$ en 2012-2013 à 2224\$ en 2013-2014, soit une hausse de 56\$. Pour les étudiants canadiens non résidents, la hausse du montant forfaitaire sera de 8,68%, alors qu'elle sera de 2,67% pour les étudiants étrangers.

La Presse canadienne

Vivez la magie de LangdonArt



Aussi dans les galeries d'art :
Artists Haven, Fort Lauderdale
The Artists Alley, San Francisco

Un artiste créant un moment authentique à sa manière : deux paysages différents dans chaque peinture !

Les œuvres de **LangdonArt** sont exposées du 4 au 12 mai à **La Galerie 2456** au 2456, rue Beaubien Est Montréal (à 2 pas du cinéma Beaubien, face au parc Molson) **10 h - 22 h** tous les jours. Bienvenue !

www.langdonart.com

ACTUALITÉS

#CHRONIQUEFD

La modernité expliquée à sa mère (9)



FABIEN DEGLISE

Voici la neuvième d'une série de chroniques sporadiques sur la modernité décryptée pour ceux qui peinent à entrer dedans.

C'est peut-être un peu plus qu'une simple série de chiffres. Dans les six derniers mois, l'épidémie réseau de socialisation numérique Facebook a vu plusieurs millions de ses usagers désertir son environnement aussi addictif qu'intrusif, principalement dans les marchés dits matures.

L'érosion a été confirmée la semaine dernière par le spécialiste en quantification des comportements numériques, Socialbakers. Aux États-Unis, Facebook a perdu plus de 8 millions d'abonnés, soit 5,5% de ses fidèles. En Grande-Bretagne, cette fuite est incarnée par 2 millions de personnes, 806 000 au Canada, 400 000 en Espagne, 2,5 millions au Japon... Entre autres.

Au même moment, la compagnie Foursquare, qui permet, par l'entremise d'un téléphone dit intelligent, d'indiquer en permanence à ses amis sa position géographique, a révélé une fois de plus sa grande fragilité, avec des revenus qui, après quatre ans d'existence, n'arrivent pas à décoller. Sa dette en croissance laisse présager aussi l'endroit où ce fleuron du 2.0 se prépare du coup à s'enregistrer — « à checker-in », comme on dit dans son propre langage — très vite: dans le registre des compagnies en faillite.

Il est tentant de voir dans ces deux événements des configurations sociales et économiques relevant du hasard ou de l'anecdote, surtout quand on est entré dans ce tout à l'égo, ce tout à l'hyperconnexion nourri par ces deux compagnies, comme d'autres entrent en religion. Mais cela serait dommage, en plus de jeter un voile obscur sur une certaine lucidité qui n'est sans doute pas étrangère à toutes ces statistiques.

Neuf ans après son lancement et sept ans après sa démocratisation, Facebook a largement atteint ce moment où les innovations, en s'éloignant du plaisir aveuglant de la découverte, dévoilent peu à peu leurs travers. Des travers dont ce réseau social et commercial ne manque certainement pas, lui qui a fait apparaître dans la communication humaine trop de possibles dont la pertinence n'est plus toujours évidente.

Le flux tendu des échanges, induit par l'outil, en est un. En permettant des échanges avec sa communauté en tout temps et en tout lieu, Facebook a du coup fait entrer dans l'univers de la socialisation cette notion très pragmatique de « flux tendu », propre au « toyotisme », ce mode de gestion en temps réel de la production, très automobile, très japonais, dans les années 60 et dont l'esprit a depuis roulé plus loin.

Dans cet environnement, où pour confirmer notre existence nos fragments de vie doivent s'empieler les uns sur les autres, au moment où ils se produisent, il est désormais crucial de nourrir notre « mur » d'instants vécus, en temps réel, par l'entremise d'un « j'aime », du partage d'une photo, d'une vidéo, d'un commentaire, d'une approbation...

Ce culte de l'instant force l'abonné à penser d'abord à médiatiser son présent, plutôt que de le vivre pleinement, à prendre en photo son assiette au restaurant avant de la manger, mais le place aussi dans une logique de représentation permanente dans sa vie quotidienne ou professionnelle, puisqu'il est placé sous le regard numérique de ses « amis » et de leurs jugements éventuels. Lourd.

Amitié et publicité

Ce pragmatisme dans la socialisation n'est pas sans conséquence puisqu'il a permis à Facebook d'attiser ses projets commerciaux, en trouvant des points de convergence entre les amitiés numériques, les contenus qu'elles génèrent et la publicité. Preuve: la semaine dernière à Montréal, parler de la ville sur ce réseau risquait de faire apparaître un lien commercial appelant à répondre à un sondage d'opinion sur... Denis Coderre, le créateur d'un pseudo-mystère sur sa candidature à la mairie en 2013. Pour la poésie, la subtilité et le bon goût, c'est visiblement ailleurs qu'il faut aller voir.

Cette urgence d'exister et ses corollaires sont pour le moins troublants, y compris lorsqu'on regarde du côté des abonnés passifs de ce réseau — et ils sont nombreux — qui consacrent de nombreuses minutes chaque jour, à observer la vie des autres, à « sentir » dans la maison du voisin, à scruter avec un certain voyeurisme le quotidien « d'amis » plus que relatifs. Bien souvent, ils n'ont avec eux pas d'autres engagements affectifs que ce lien social numérique tissé dans cet environnement tellement bien balisé qu'on peut effectivement se demander comment font plusieurs pour s'y perdre à se point.

Or, tout comme la calorie vide, la socialisation sans paroles, sans affection, sans franchise et avec ce soupçon de perfidie ne peut pas être nutritive à la longue.

Anthony K. Tjan, qui tient un blogue sur le site du *Harvard Business Review*, se posait d'ailleurs la même question au début de l'année. L'homme qui reconnaissait avoir succombé, comme bien d'autres et sans autre forme de procès, à l'appel du tout numérique, laissait du coup présager ce que Facebook et Foursquare sont en train de vivre en ce moment. Comment? En appelant ses contemporains à prendre leurs distances de ces outils pour renouer avec des conversations plus incarnées, plus profondes, moins pressées... Une idée qui donne envie de lever le pouce en l'air. Sans l'aide d'un index sur souris ou écran tactile, toutefois.

Sur Twitter: @FabienDeglise



Le vérificateur général de la Ville de Montréal, Jacques Bergeron

ESPIONNAGE

Montréal et Bergeron mettent un terme à leur coûteux litige

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal et son vérificateur général ont enterré leur litige concernant l'espionnage de courriels dont Jacques Bergeron avait fait l'objet en 2010 et 2011. Une entente à l'amiable est intervenue entre les deux parties et tous les courriels interceptés par l'ancien contrôleur général de la Ville, Pierre Reid, ont été restitués à Jacques Bergeron.

Dans un communiqué publié lundi, la Ville a fait savoir que le comité exécutif avait donné son aval au règlement qui met fin à la bataille engagée devant les tribunaux. « Les parties sont satisfaites des termes du règlement », a indiqué la Ville. Les parties désirent dans les circonstances régler à l'amiable leur litige et ainsi éviter, de part et d'autre, d'engager des frais et honoraires légaux additionnels, et ce, sans admission de responsabilité de part et d'autre. »

Dans le cadre de cette entente, aucune somme d'argent n'a été versée au vérificateur, a indiqué Gonzalo Nunez, relationniste à la Ville. Rappelons que les contribuables assumaient les frais d'avocats des deux parties, puisque le vérificateur avait obtenu de la Cour supérieure que la Ville paie les honoraires de ses avocats. À ce jour, la Ville de Montréal soutient avoir dépensé 205 000 \$ pour se défendre — le 27 mars dernier, le comité exécutif a autorisé une dépense supplémentaire de 100 000 \$ — en plus des 350 000 \$ en frais d'avocats pour le vérificateur général.

Contrats à la belle-sœur

Le litige remonte à mars 2010. Après avoir reçu une plainte anonyme faisant état d'irrégularités dans la gestion administrative du Bureau du Vérificateur général, le président du comité de vérification de la Ville, André Harel, avait remis le dossier à Pierre Reid, alors directeur du Capital humain. Pour mener à bien son enquête, celui-ci avait entrepris d'intercepter les courriels de Jacques Bergeron entre juin 2010

et janvier 2011. S'étant rendu compte des intrusions répétées dans sa boîte de courriels, M. Bergeron, avait été outré de cet espionnage, lui qui était déjà à cotteaux tirés avec l'administration de l'ex-maire Gerald Tremblay.

L'ancien directeur général de la Ville, Louis Roquet, avait fait valoir que les allégations étaient fondées puisque l'enquête avait notamment permis d'établir que M. Bergeron avait octroyé deux contrats de traduction à sa belle-sœur et qu'il avait scindé des contrats pour éviter le recours à des appels d'offres. Jacques Bergeron avait par la suite intenté une poursuite contre quatre fonctionnaires de la Ville parmi lesquels Pierre Reid, qui a piloté l'opération d'espionnage, et contre André Harel.

Administration précédente

En février 2011, lorsqu'avait éclaté cette affaire, les partis d'opposition avaient dénoncé les méthodes de Pierre Reid et l'attitude de Gerald Tremblay dans cette affaire. Gerald Tremblay a depuis ce temps quitté ses fonctions. « Cette entente aurait dû avoir lieu il y a un an déjà », a commenté le chef de l'opposition, Louise Harel. Rappelons que ce sont des centaines de milliers de dollars qui ont été dépensés dans cette poursuite et dans celle de Claude Dauphin. »

« Cette entente est la solution qui coûtera le moins cher à la Ville de Montréal », a fait savoir le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron. Nous sommes heureux que l'administration et le VG tournent la page sur un conflit qui était le fait de l'administration précédente. »

Le maire de l'arrondissement de Lachine, Claude Dauphin, qui lui aussi a été la cible d'intrusions dans sa boîte de courriels, avait intenté une poursuite contre la Ville et certains fonctionnaires. Dans le cadre d'une entente à l'amiable intervenue en juillet 2012, la Ville a convenu de lui verser 115 000 \$ pour régler ses frais d'avocats.

Le Devoir

Le ministre Blaney dans l'embarras

Grâce aux anciens combattants, il y a eu le succès musical *Gangnam Style*, soutient le ministre

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement conservateur ne s'excuse pas de ses multiples célébrations des batailles militaires passées. Au contraire, pour se défendre, le ministre Steven Blaney a fait valoir que sans les efforts des soldats canadiens le succès musical planétaire *Gangnam Style* n'aurait jamais vu le jour, ni envahi les ondes de nos radios.

Participant à une cérémonie commémorant la participation de marins canadiens à la bataille de l'Atlantique pendant la Seconde Guerre mondiale, le ministre des Anciens Combattants et député de Lévis a affirmé que la population était invitée à « redécouvrir ce qu'ils [les soldats canadiens] ont fait, à s'approprier ce qui est notre histoire et ce qui fait notre fierté, notre identité aussi ». Lors de son point de presse, dimanche, il a ajouté qu'il « n'y aurait pas de *Gangnam Style* si ce n'avait pas été du sacrifice des

Canadiens, des membres des Nations unies, qui se sont alliés avec une résolution pour faire en sorte qu'on repousse le communisme », citant aussi les réussites économiques de compagnies comme Kia et Hyundai.

Son attaché de presse est venu lundi défendre les propos de son ministre. « Grâce aux sacrifices des vets canadiens, la Corée du Sud est une démocratie prospère. Elle est aussi une superpuissance culturelle », a défendu Jean-Christophe de Le Rue sur Twitter.

Le chef néodémocrate estime toutefois que le discours du ministre Blaney « dépasse l'entendement » alors qu'on parle d'une « guerre très sérieuse qui a coûté énormément de vies humaines ». « Une chance que le ridicule ne tue pas, a déploré Thomas Mulcair. À un moment donné, il y a une limite à la bêtise des conservateurs, mais, de toute évidence, on ne l'a pas encore atteinte. »

Le Devoir

Une coalition pour l'hôpital Maisonneuve-Rosemont

De concert avec des politiciens locaux, la nouvelle Coalition citoyenne pour l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a interpellé le ministre de la Santé, Réjean Hébert, lundi. Elle demande une réponse rapide concernant le projet de modernisation de 900 millions de dollars, déposé il y a 15 mois. Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital a embauché, en mars, un lobbyiste pour faire valoir sa cause à Québec. En réponse, le ministre a précisé avoir demandé à l'Agence de la santé d'analyser les besoins cliniques dans l'est de Montréal d'ici l'été. « Nous sommes conscients des besoins immédiats et c'est pourquoi on continue d'investir dans l'hôpital », dit-il.

Le Devoir

Laval: suspensions confirmées

Les élus lavallois ont entériné à l'unanimité, lundi après-midi, la suspension du directeur général de la Ville de Laval, Gaétan Turbide, et de son adjoint Jean Roberge. Lors d'une rencontre la semaine dernière, les deux hommes auraient eux-mêmes dit au maire Alexandre Duplessis qu'ils ne pourraient reprendre leurs fonctions après leur passage à la commission Charbonneau au cours du mois de mai. Même si la nature exacte des faits évoqués par les deux fonctionnaires lors de cette rencontre demeure obscure, la conseillère Claire Le Bel estime que les élus n'avaient d'autre choix que d'agir ainsi. « Si on ne fait rien, on peut se faire accuser de n'avoir rien fait et d'avoir su », a indiqué M^{me} Le Bel à Radio-Canada.

Le Devoir

Le MTQ investit 1,3 milliard dans le réseau montréalais

JEANNE CORRIVEAU

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) investira 1,3 milliard de dollars dans le réseau routier montréalais au cours des deux prochaines années, et parmi les chantiers les plus coûteux figurent ceux du complexe Turcot et de l'échangeur Dorval.

En conférence de presse lundi, le ministre responsable de la Métropole, Jean-François Lisée, a indiqué que, contrairement aux années précédentes, le ministère avait décidé de présenter les chantiers prévus pour les deux prochaines années, plutôt que de se contenter des travaux pour douze mois seulement. « La planification sur deux ans permet de mieux concentrer un certain nombre de travaux pour réduire les désagréments pour les utilisateurs », a soutenu le ministre.

La liste présentée par M. Lisée fait état de vingt projets, dont le maintien des structures de l'échangeur Turcot et l'aménagement d'un accès pour le CUSM, la poursuite des travaux qui s'éternisent à l'échangeur Dorval, la reconstruction de certaines structures de l'autoroute 40 et la réfection du tablier du pont Médéric-Martin. Même si le ministre a vanté la « transparence » du gouvernement, le MTQ a été avare de détails sur les montants prévus pour chacun des chantiers et les échéanciers liés aux projets.

L'essentiel des investissements, qui totalisent 1,3 milliard de dollars pour deux ans, concerne la conservation des structures existantes (1,06 milliard) alors que 86 millions seront consacrés au développement du réseau routier. Ces travaux se traduiront par des interventions sur 252 structures réparties sur 81 chantiers.

En 2012, le MTQ avait annoncé des investissements de 585 millions pour une période de douze mois.

La loi 1

Contrairement à la Ville de Montréal, le MTQ n'entend pas exclure d'emblée des entreprises qui se seraient incriminées à la commission Charbonneau. Seules les entreprises participant à des appels d'offres pour des contrats dépassant 40 millions de dollars devront se soumettre à l'examen de l'Autorité des marchés financiers (AMF), comme le prévoient les dispositions actuelles de l'application de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

Le gouvernement compte toutefois abaisser ce seuil de 40 millions graduellement. Dans ce cas, certaines entreprises pourraient devoir se retirer de projets en cours si elles n'obtiennent pas l'accréditation de l'AMF, a rappelé le ministre Lisée.

Le maire Michael Applebaum devait participer à la conférence de presse, mais comme le cabinet du ministre Lisée l'avait invité pour 14 h 30, et non 14 h, le maire a en été quitte pour assister à la fin de la conférence de presse en spectateur.

Le Devoir

Une application contre l'ESPT

Ottawa espère pouvoir aider les anciens soldats et leurs proches à mieux vivre avec l'état de stress post-traumatique (ESPT) grâce à une application pour téléphones intelligents et le financement d'une étude universitaire de deux ans. L'application gratuite, nommée Coach ESPT Canada, fournira de l'information, un auto-diagnostic des symptômes, de même que de l'information sur les endroits où trouver de l'aide. Elle comprend des outils, dont des conseils de relaxation et de gestion de la colère. De plus, près de 376 000 \$ seront investis pour une étude sur deux ans qui tentera de déterminer l'efficacité de la thérapie cognitive pour soigner les adultes souffrant d'ESPT.

La Presse canadienne

Étude de l'enseignement de l'histoire: le comité recule

Ottawa — Les conservateurs ont reculé quant à leur souhait d'étudier l'enseignement de l'histoire au pays. Après deux jours de critiques nourries aux Communes, les députés qui siègent au comité du patrimoine — qui avait décidé de se pencher sur le sujet — ont fait marche arrière lundi. Le comité étudiera bel et bien les connaissances historiques des Canadiens, mais pas le programme qui leur est enseigné à l'école primaire et secondaire dans les différentes provinces du pays. Les conservateurs ont accepté en comité, à l'unanimité avec les libéraux et les néodémocrates, de retirer cet aspect contesté de l'examen qu'ils avaient choisis d'entreprendre, la semaine dernière.

Le Devoir



porter
raffinée sur toute la ligne

Porter tranche ses tarifs menu et vous traite aux petits oignons.

Porter vous a mijoté des rabais irrésistibles. Mettez du piment dans votre vie et goûtez le grand confort à bord. Réservez d'ici le vendredi 10 mai 2013.



GRAND SOLDE

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 10 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour 184 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 138 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 207 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 248 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 207 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 207 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 207 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 173 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 225 \$ Taxes et frais compris	
CHICAGO 241 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH 262 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 220 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 225 \$ Taxes et frais compris	PRIX TOUT COMPRIS					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à evasionsporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 10 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

** Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

ÉDITORIAL

HOLLANDE UN AN APRÈS

À demi président

À l'égard de leur président, l'humeur des Français se confond avec la morosité, au mieux, avec la sédition, au pire. Rien ne résume mieux le climat observé au terme d'une ribambelle de manifestations récentes que cette exclamation de Jean-Luc Mélenchon, figure emblématique du Front de gauche, concernant Hollande: «Petit monarque hors de tout contrôle». Déclinons.

Il y a un an et un jour, l'installation de François Hollande à l'Élysée avait mis un terme au mandat de Nicolas Sarkozy, mandat qui s'était singularisé, entre autres choses, par l'inclination qu'avait ce président pour la crispation. Il se méla de tout et à tous, alors que Hollande et sa promesse de «président normal» ont coloré, si l'on ose dire, la fonction suprême d'une certaine distance. D'une sobriété qui a quelque peu embrouillé le regard que l'on porte sur son action.

Et notamment sur le front judiciaire.

Avec raison, sur les plateaux de télévision comme sur les ondes radio, élus de gauche et de droite, commentateurs et simples citoyens ont exprimé leur dégoût pour les mensonges à répétition de l'ex-ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, et ses exercices d'évasion fiscale en Suisse. Cette avalanche de critiques fut, on le répète, justifiée. Cela étant, cette affaire s'est énormément distinguée de scandales qui ont émaillé les présidences antérieures par ceci: l'Élysée et Matignon ont laissé les juges faire leur travail sans intervenir.

Le dossier Cahuzac mis à part, la gestion des affaires s'est caractérisée par un sacré déficit sur les fronts de la communication et de la pédagogie. À telle enseigne qu'on a l'impression que le duo que Hollande forme avec le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, s'est tourné les pouces, alors qu'en nombre les gestes faits et les lois dessinées et votées sont plus imposants que ceux signés par Sarkozy lors de sa première année: engagement au Mali, accord sur la flexibilité de l'emploi, augmentation du nombre des enseignants, déductions accordées aux entreprises qui embauchent des jeunes, transparence imposée aux élus et aux mandarins de l'État, mariage pour tous, etc.

Ce déficit en matière de communication s'est accompagné des effets multiples et souvent pernicieux des technologies de l'information qui font croire à une majorité de Français qu'à l'époque de De Gaulle, Giscard ou Mitterrand, la France était LE jardin d'Éden. À ce propos, les unes d'hebdomadaires des dernières semaines se sont illustrées par une dramatisation propre à polir davantage la nostalgie pour les présidents évoqués. Comparer la France d'aujourd'hui à celle des années 30 ou à 1789 permet de rappeler — hélas! —, ce mot de l'historien Michel Winock: «Il est dangereux de transformer l'histoire en procureur du temps présent.»

Cela dit, là où Hollande fut décevant, très décevant même, c'est dans ses relations avec la chancelière allemande, Angela Merkel. On se rappellera que, lors de sa campagne, il avait convaincu un grand nombre de Français de voter pour lui en confiant que la finance était son véritable ennemi. On se souviendra qu'il avait promis de discipliner un monde bancaire enclin comme jamais à jongler avec des fictions financières. Résultat? Il n'est pas parvenu à modifier autant qu'il l'avait clamé les positions de Merkel. On est aujourd'hui là où l'on était il y a un an. Autrement dit, faute d'être parvenu à convaincre Berlin que les politiques imposées avaient consisté en réalité à assujettir des nations entières à la récession pour des années (six ans au moins pour la Grèce!), Hollande a déprimé ceux qui croyaient justement en une Europe solidaire.

Qu'il le veuille ou non, Hollande, surtout si Merkel gagne les élections de septembre, devra muscler quelque peu les rapports de force qui ont cours. Ainsi, il sera à la hauteur de ce qu'exige sa fonction.

CONGRÈS DE QUÉBEC SOLIDAIRE

Le confort de l'utopie

Les militants de Québec solidaire veulent-ils vraiment passer de l'utopie à la réalisation concrète de leur programme? On peut en douter lorsqu'on observe certains des choix qu'ils ont faits lors de leur congrès de la fin de semaine.

À gauche, l'utopie a toujours bonne presse même si, dans le passé, elle s'est souvent muée en dystopie. Bien des enfers politiques au XX^e siècle (les goulags!) étaient pavés de «bonnes» intentions révolutionnaires.

Reste qu'il est impossible de faire évoluer le monde en asséchant l'imagination politique. Une certaine utopie — beaucoup plus modeste que celles du XIX^e siècle — demeure donc présente aujourd'hui. Plusieurs, dans Québec solidaire, voudraient incarner ce courant qu'on pourrait baptiser d'«alter» (comme dans «alter»-mondialisation) qui a rompu avec les pensées utopiques radicalement révolutionnaires.

La coporte-parole et âme de QS, Françoise David, s'inscrit dans ce courant de pensée. Manifestant une certaine impatience après sept ans d'existence de QS, la députée de Gouin a déclaré vendredi que son parti devait faire des efforts pour dépasser le succès d'estime qu'il a eu jusqu'à maintenant. En chiffres, cela signifie 11% dans les sondages récents. Et 6,03% à la dernière élection; 263 111 voix. «Pas encore de quoi former un gouvernement», a laissé tomber M^{me} David devant ses militants. À ses yeux, il faut d'abord que son parti s'emploie à convaincre les Québécois que QS, ce «n'est pas juste des professeurs et des travailleuses sociales», mais aussi des petits commerçants et des économistes de gauche; et que ses propositions sur l'économie (pharma-Québec, le Plan vert de l'électrification des transports, etc.) sont «faisables, réalisables». Il faudrait ensuite laisser la «porte entrouverte» pour des ententes avec les autres partis souverainistes et les gens de gauche du PQ qui pourraient être tentés de passer à QS.

Or, les militants de QS ont réservé un «niet» clair à l'idée de s'aventurer dans ces deux pistes pragmatiques indiquées par M^{me} David. Alors que le candidat défait au poste de coporte-parole, Alexandre Leduc, souhaitait que QS se pose en «alternative crédible au gouvernement du PQ», celui qui l'a emporté, Andrés Fontecilla, incarnait la méfiance à l'égard de toute «NPDésation» de QS.

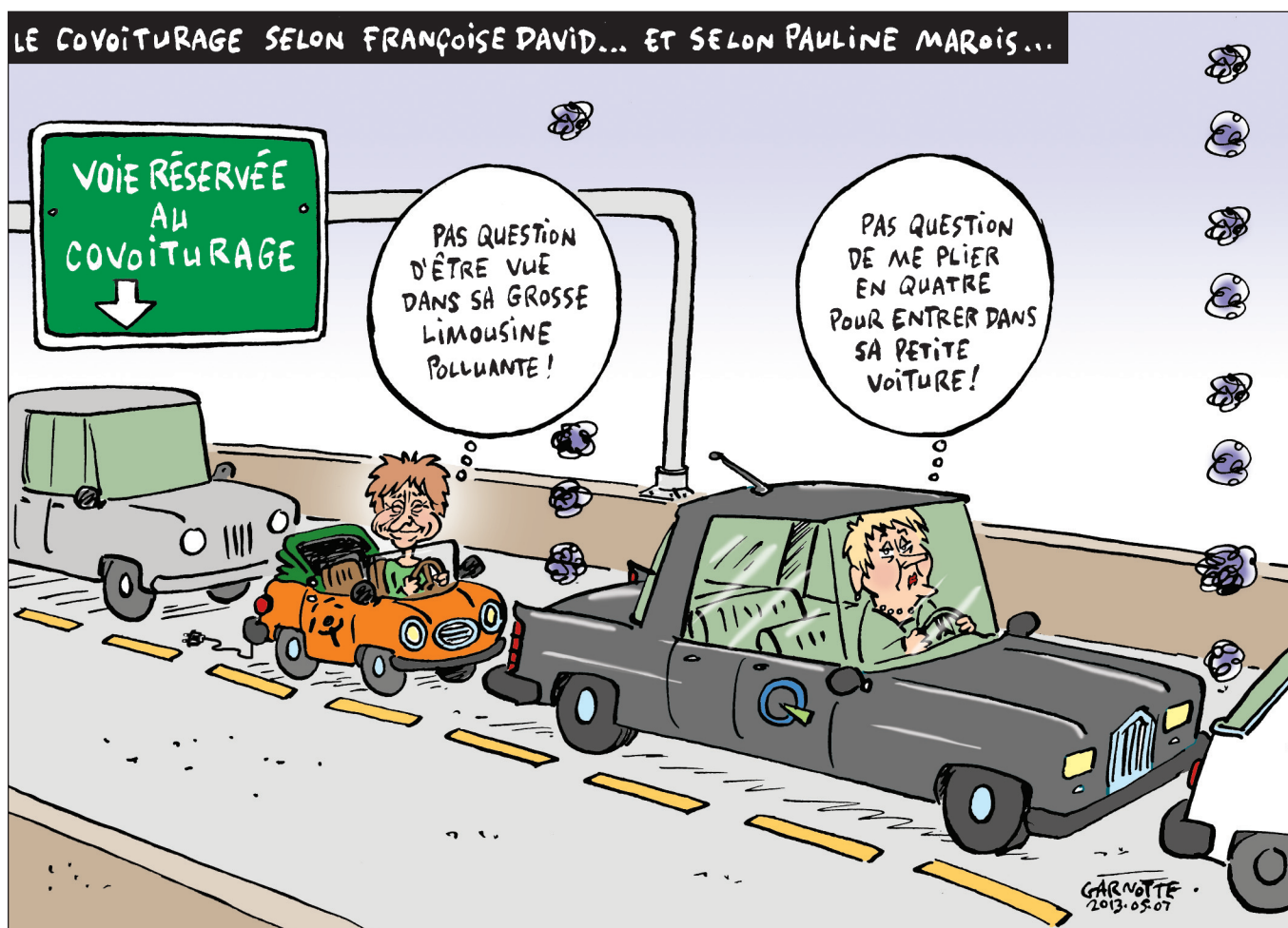
Ce dernier a livré un discours contenant une charge révolutionnaire typique des purs et durs de QS, soutenant que le «vaste programme» de ce petit parti ne pouvait s'accommoder «des raccourcis visant à obtenir davantage de sièges à l'Assemblée nationale».

Ce choix pourrait bien signifier que QS reste sur la voie de l'utopie pure plus longtemps que plusieurs ne le souhaiteraient en son sein.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

« Je serai trop différent pour leur vie si tranquille »

J'appuie infiniment les paroles de Xavier Dolan comme quoi condamner le récent vidéoclip d'Indochine, c'est de la pure hypocrisie. On peut condamner un vidéoclip violent qui lui-même condamne la violence. Oui, on peut. On peut s'attarder sur la forme, que les enfants ont pourtant besoin de voir et de comprendre pour saisir pleinement la portée de leurs gestes et de leurs silences, ou encore on peut s'attarder sur le fond, sur ce que ledit clip veut vraiment véhiculer, et ce de manière très claire.

Simultanément, on peut aussi vendre aux enfants des jeux vidéo comme *Call of Duty*, *Left 4 Dead*, *Battlefield*. Mettre sur les tablettes des films comme *Décadence* ou *The Human Centipede*.

On peut aussi se dire que les jeunes ont besoin de comprendre ce qu'est l'intimidation et ses effets sur les victimes. Qu'ils doivent savoir à quel point c'est important de se confier à des gens de confiance et de ne pas rester silencieux face à la violence, et qu'ils doivent absolument prendre conscience de la portée de leurs actes. Surtout que dans une bonne partie des cas, les intimidateurs le sont uniquement en groupe, et considèrent leurs actes comme de simples taquineries.

Mais qui le fait comprendre, ça, à nos jeunes? Les parents? Trop occupés. L'école? Peut-être, si les profs ont le temps. Les films? Non, pas assez stimulants, les films sur l'intimidation. Les jeunes n'aiment pas. Alors qui? Peut-être qu'un vidéoclip n'est pas le *nec plus ultra*, c'est sûr. Mais il me semble que de le condamner en se bandant les yeux (!) par rapport aux autres messages de violence, verbale et physique, véhiculés aux

jeunes et par rapport au message que le clip communique, c'est se mentir en pleine face.

Soulignons aussi que l'absence de sang lors des coups de feu, les images en noir et blanc ainsi que l'aspect *cartoon* du sang que l'on voit lors de la crucifixion sont des aspects qui adoucissent la violence présentée. Violence qui est bien réelle et qui a sa place dans ce contexte de prise de conscience.
Frédérique Francoeur
Québec, le 3 mai 2013

L'histoire revue et corrigée par les conservateurs

Quand les conservateurs formaient l'opposition officielle, ils étaient les premiers à dénoncer les incursions des libéraux dans les champs de compétences provinciaux. Et à se poser comme les défenseurs d'un sain fédéralisme. Or, qu'apprenait-on dernièrement? Que le gouvernement Harper s'immiscera dans le secteur de l'éducation, qui relève des provinces. Le comité permanent du Patrimoine canadien, à majorité conservatrice, veut savoir comment s'enseigne l'histoire (en particulier certains événements militaires) d'un océan à l'autre. Pourquoi? Ça, on ne le dit pas. Si le passé est garant de l'avenir, il y a lieu de s'inquiéter. Les mesures prises par les conservateurs, depuis leur arrivée au pouvoir, ne traduisent pas un amour pur du savoir et de la vérité: compressions en recherche (notamment en histoire!), musellement de scientifiques, désinformation sur certains enjeux environnementaux, etc. On constate la haute opinion que M. Harper a de l'histoire lorsqu'il refuse

de faire la lumière sur les révélations troublantes du livre *La bataille de Londres*. À ses yeux, le rapatriement de la Constitution de 1982 n'est qu'une «vieille chicane» qui ne mérite plus qu'on en parle. (Je me demande, dans cette optique, comment il faudrait qualifier les tentatives de certains députés conservateurs pour limiter le droit à l'avortement...)

La propagande du gouvernement fédéral entourant la guerre de 1812 laisse présager le genre de programme d'histoire dont il rêve. On a clairement cherché à instrumentaliser l'événement pour faire vibrer la fibre patriotique des Canadiens.

Après les cours d'histoire, quelle sera la prochaine cible? Les cours de sciences, de philosophie, de politique? Ne nous attendons pas à trop de transparence de la part de M. Harper.

Dany Lavigne
Professeur de philosophie
Mascouche, le 3 mai 2013

Louis Riel dans l'histoire

Une nouvelle ou une rumeur laisse entendre que Patrimoine Canada voudrait suggérer des projets sur la façon d'enseigner l'histoire canadienne. Si c'est le cas, nous attendons alors avec impatience et anxiété comment les événements inhérents à l'histoire de Louis Riel, un traître ou un héros de la nation métisse, seront interprétés, après plusieurs textes de loi rejetés au Parlement canadien pour réhabiliter sa mémoire? Son procès et sa pendaison sont toujours le sujet de débats passionnés. Difficile de trouver un sujet d'entente entre anglophones et francophones sur un sujet divisant autant l'opinion publique.

Robert Riel
Montréal, le 3 mai 2013

LIBRE OPINION

Festival de chansons ou de chantage?

RICHARD DESJARDINS

Auteur-compositeur-interprète

Lettre à Jean-Claude Loranger, président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Rouyn-Noranda.

Monsieur Loranger, j'ai souvent offert mes spectacles dans des festivals commandités par d'importantes entreprises. Mais j'ai toujours refusé que leurs bannières ou leurs logos apparaissent sur ma scène au moment où je chante.

Le son et l'image que je soumetts aux spectateurs doivent refléter sans interférence l'état de mon âme. C'est la raison pour laquelle les gens viennent me voir et m'écouter. Et les organisateurs de ces événements ont toujours respecté cette volonté.

Le contrat moral qui relie un festival à ses commanditaires prévoit une évocation publique de sa participation sur les posters, les programmes, les communiqués, etc. Mais point à la ligne. La direction d'un festival n'a pas pour mandat de se prononcer sur un enjeu politique dont

elle n'est pas partie prenante. Hydro-Québec devrait-elle inciter un festival qu'elle commande à approuver une hausse de ses tarifs?

La Loi des mines est actuellement en révision. Une majorité de la population la souhaite cette révision, consciente du fait que les pratiques minières — fiscales et environnementales — méritent d'être discutées. L'industrie minière et les Chambres de Commerce ont amplement les moyens de se faire entendre dans ce cadre.

Votre récente intervention visant à inciter les récipiendaires de subventions minières à approuver sans discernement le point de vue de l'industrie minière relève du chantage, une des formes que peut prendre la corruption.

L'industrie minière ira-t-elle jusqu'à intervenir dans la programmation des événements culturels? Je pense que c'est déjà fait.

En 2000, Rouyn-Noranda fêtait son 75^e anniversaire. Un comité dans lequel se trouvait l'industrie minière proposa de réunir dans un festival les ar-

tistes «célèbres» de la ville.

Le groupe Abbittibi — dont les membres étaient nés à Rouyn-Noranda — ne fut pas invité en dépit du fait qu'il eut rempli plusieurs fois les centres culturels de la région, huit fois le Spectrum de Montréal, deux fois le Bataclan de Paris et obtenu le prix du Festival d'été de Québec en 1994. Parce que je suis critique du monde minier? Probablement.

J'ai néanmoins assisté au spectacle de notre grand Jimmy James sous le chapiteau du lac Osisko. Il m'a élégamment invité à venir chanter *Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours* devant une foule de dignitaires, dont le gérant de l'usine Horne, le seigneur des anodes. Votre patron, à ce qu'il semble.

Monsieur Loranger, l'actuel boom minier profite sans conteste à ceux qui y sont associés. Mais pour une vaste portion de la population, il se traduit plutôt par une pénurie de logements et par une inflation des prix. J'ai hâte d'entendre la Chambre de commerce se prononcer sur ce sujet.

IDÉES

Les risques de la « Charte du bois »

Le lobby de l'industrie du bois est largement financé par des fonds publics pour convaincre les politiciens de contourner le processus du Code du bâtiment

MICHAEL McSWEENEY

Président et chef de la direction
Association canadienne du ciment

La promotion continue et sans réserves de la construction en bois pour les bâtiments en hauteur, qui a vu le jour en Colombie-Britannique il y a quelques années et tout dernièrement au Québec, est préjudiciable à la lutte contre les changements climatiques, aux mouvements pour les bâtiments verts et aux institutions dont le mandat principal est d'assurer la sécurité et l'intégrité de notre parc de bâtiments. D'autant plus que cela se produit au moment où la société canadienne réalise de plus en plus que la construction de bâtiments résilients est devenue nécessaire.

Nos forêts sont un trésor, une ressource d'une valeur inestimable au Québec, en Colombie-Britannique et sans contredit partout au Canada. Toutefois, la Charte du bois présentée la semaine dernière par le gouvernement du Québec et le programme « Wood First » (bois d'abord) déjà implanté en Colombie-Britannique sont basés sur une notion erronée et de plus en plus critiquée que le bois est plus écologique que les autres matériaux de construction.

Cette perception a été agressivement promue par l'industrie du bois malgré le fait que plusieurs recherches universitaires sur des analyses de cycle de vie (ACV), revues par des pairs, contredisent clairement ce point de vue. Spécifiquement, les partisans du bois voudraient nous faire croire que l'énergie nécessaire à la construction d'un bâtiment, y compris l'énergie intrinsèque, est l'impact environnemental le plus important de ce bâtiment.

Efficacité énergétique

Cependant, les ACV au sujet de l'impact des bâtiments sur les changements climatiques démontrent clairement et constamment que l'énergie utilisée pour la construction d'un bâtiment est très largement éclipsée par l'énergie consommée pour le chauffage, la climatisation et l'éclairage de ce bâtiment. C'est à ce niveau que les autres matériaux comme le béton se distinguent. La masse thermique du béton peut être multipliée en la combinant à des systèmes intelligents d'économie d'énergie afin de réduire jusqu'à 70% les émissions carbone, du berceau au tombeau. Même en ignorant les technologies qui activent les avantages de l'efficacité thermique du béton, un édifice conventionnel de moyenne hauteur fait en béton peut surpasser ses pairs de plus de 13% sur le plan de l'efficacité énergétique. Sur d'autres paramètres environnementaux tels que les impacts sur les sols, l'eau et la biodiversité, le béton est aussi en tête de file.



CHUCK STOODY LA PRESSE CANADIENNE

La promotion continue et sans réserves de la construction en bois pour les bâtiments en hauteur est préjudiciable à la lutte contre les changements climatiques et aux mouvements pour les bâtiments verts, selon l'Association canadienne du ciment.

Bien qu'elle demande à ce que le bois soit systématiquement préféré, la Charte demande aussi, à juste titre, qu'une ACV soit effectuée sur la performance du bois et des autres matériaux de construction, en matière de GES, pour tous les projets de bâtiments financés partiellement ou totalement par des fonds publics. Pensez un moment au sérieux problème qui surviendra lorsque les résultats

de l'ACV démontreront clairement que le bois n'est pas l'option ayant le plus faible impact environnemental sur la durée de vie en service du projet.

La politique « bois d'abord » est aussi le reflet du lobby intensif de l'industrie du bois, un lobby largement financé par des fonds publics, pour convaincre les politiciens de contourner le processus du Code du bâtiment. En agissant de

la sorte, ces efforts ne tiennent pas compte de l'expérience et du jugement professionnel de bien des architectes et ingénieurs. De plus, les séries réserves au sujet de la sécurité incendies semblent être ignorées. Les experts en bâtiment jouent un rôle critique, se basent rigoureusement sur la science, les essais et l'expérience (sans politique) pour le maintien de la sécurité du public.

Interférence politique

Plus important encore, cette politique du « bois d'abord » force une solution unique pour tout, allant à l'encontre de tout ce que nous connaissons du développement durable et responsable, de l'innovation et du développement de technologies, en présélectionnant arbitrairement une solution individuelle. Dans une économie de marché, ce n'est pas le rôle du gouvernement de décider subjectivement quelles industries doivent profiter.

Alors que l'industrie du bois et ses partisans peuvent présenter l'opposition de l'industrie du béton à la politique du « bois d'abord » comme étant motivée par la peur du changement, peu d'attention semble être accordée à s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'industrie du bois pense que l'interférence politique dans le marché est nécessaire pour sécuriser et accroître leur part de marché. Au moment où l'accord de la forêt boréale fait face à de sérieuses critiques de la part de certains organismes environnementaux non gouvernementaux signataires et où l'engagement de l'industrie du bois envers la gestion durable de la forêt est remis en question, l'industrie du béton réclame tout simplement d'être traitée sur un pied d'égalité.

Les gouvernements devraient absolument promouvoir les constructions durables et responsables. Il y a un écart important entre ce qui peut être atteint aujourd'hui par rapport à ce qui est requis en matière d'infrastructures durables et résilientes. Les gouvernements ne devraient cependant pas restreindre les options disponibles sur la façon dont le marché peut réduire cet écart. Les gouvernements devraient plutôt mettre en place des normes rigoureuses pour tous les types de bâtiments et infrastructures non seulement quant à leurs impacts sur le climat et la consommation d'énergie, mais quant à l'ensemble du cycle de vie, du berceau au tombeau, afin de permettre aux architectes, ingénieurs, pompiers et professionnels du bâtiment qualifiés, le soin de déterminer la manière la plus sécuritaire et la plus économique de respecter ou de dépasser ces normes, et ce, pour chaque projet.

Internet et l'« exigence humaine »

Aujourd'hui, nous sommes tous des sujets de Google et de Facebook avant d'être des citoyens du monde réel

CARL BERGERON

Auteur du livre *Un cynique chez les lyriques*, Denys Arcand et le Québec, Boréal, 2012

Samedi 13 h, au Starbucks, coin Mont-Royal et Brébeuf. Affalés sur les chaises en bois et dans les fauteuils en cuir, des sédentaires en survêtement Adidas et en t-shirt American Apparel circulent à toute vitesse sur l'autoroute invisible du wi-fi. Quelques clients extravagants, assis face à la rue, soliloquent un micro iPhone à la main. Au milieu du café, des solitaires réunis en demi-cercle autour d'un foyer artificiel communient tête penchée sur leurs ordinateurs portables. Parfois, quelqu'un lève les yeux et promène un regard drogué sur l'assistance fluide et insaisissable. Deux extrêmes: le travail autistique et la rêverie masturbatoire. Entre les deux, la réalité inhabitable. Personne n'est vraiment là et pourtant tout le monde est las.

Ce rapide portrait de la petite faune ordinaire de l'urbanité occidentale dit une chose: au-delà d'un certain seuil, plus il y a de la « communication », moins il y a de

lien social. Un environnement surchargé d'attirails médiatiques tend à censurer la disponibilité humaine et à atrophier la sensualité des corps et des visages. Prenez les voyages en transport en commun, devenus absolument sinistres. Qui se souvient de la dernière conversation qu'il a eue avec un inconnu dans le métro? Le transport en commun devrait permettre de prendre le pouls du peuple, or il ne fait plus que mettre en scène la dépendance d'une majorité croissante de nos concitoyens à l'écran portatif.

La société de tous les jours — pas celle des politiques et des groupes de pression, mais celle que nous façonnons en vaquant à nos occupations privées et publiques — demande de l'attention, de la disponibilité, de l'empathie, de l'éveil. Si elle n'est pas incompatible avec le « flux » médiatique, elle ne saurait toutefois vivre à long terme sous son emprise sans se vider de son essence.

Optimisme libéral

Un certain optimisme libéral veut qu'on soit plus malin que la technologie et que celle-ci ne sera jamais que ce qu'on aura décidé d'en faire.

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue d'idées afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages du dernier numéro de leur publication. Cette semaine un texte inédit de Carl Bergeron sur un sujet qu'il traite dans le dossier « La révolution numérique: utopies et réalités » du dernier numéro de la revue *Argument* (vol. 15, n° 2, revueargument.ca).

La téléphonie et la télévision ont révolutionné la société en leur temps, plaide-t-on, et font aujourd'hui partie du paysage. On les cite ainsi en exemple pour désqualifier la critique d'Internet. Mais on oublie de dire que leur poids est sans aucune mesure avec celui de la révolution numérique.

Qu'on en juge: la téléphonie traditionnelle suggérait un rapport intime et circonstancié entre deux interlocuteurs; la télévision était encadrée par des institutions, des



entreprises privées et des règles communes. Monstre démocratique, Internet recycle les médias qui l'ont précédé (téléphonie, radio, télé, vidéo, photo) et fait exploser la notion d'intermédiaire pour étendre à l'individu l'exercice d'un pouvoir autrefois dévolu aux institutions et aux professionnels reconnus. Chaque personne devient un média dont la capacité de diffusion est, en théorie, illimitée et instantanée. Il est inutile de jouer aux relativistes: non, on

n'a jamais vu dans l'histoire un pouvoir médiatique pareil concentré en autant de mains et, oui, cela mérite d'être examiné de près.

Penser Internet comme pouvoir

Internet fabrique une contre-société de la surveillance (usager actif) et de la distraction (usager passif). Grâce à lui, nous sommes tous des sujets de Google et de Facebook avant d'être des citoyens du monde réel. Ni la justice ni la police n'ont pu sauver les citoyennes Rehtaeh Parsons et Amanda Todd du verdict de la « Toile », qui, instrumentalisée par des esprits pervers, a réussi à les mener au suicide. Réfléchissons un instant à ceci et mesurons-en bien les conséquences: déménager dans une autre ville et même dans un autre pays n'est apparemment plus suffisant pour échapper à une réputation satiale par une photo compromettante. Quand vous êtes banni quelque part, vous êtes banni partout. A moins de changer d'identité (et donc de renoncer à ce que vous avez de plus précieux), échapper au jugement délétaire du village global est impossible!

La « Toile » a un aspect carcéral que les « innovations » technologiques à venir, sous des dehors séduisants, sont destinées à accentuer. Les lunettes de « réalité augmentée » de Google (« Google Glasses ») en sont un exemple. On peut presumer que, dans un avenir pas si lointain, ces lunettes deviendront indiscernables des autres et qu'il nous sera de plus en plus difficile de parler en toute confiance à un individu sans se croire filmé, enregistré ou photographié. Au XXI^e siècle, la tentation totalitaire semble donc se recomposer par le bas plutôt que par le haut, par les produits du marché de masse plutôt que par l'État.

« C'est un mouvement irréversible. C'est là pour rester, alors autant vivre avec son époque! » On connaît la réponse: déménager par laquelle on nous somme d'accepter la fatalité du « Meilleur des mondes ». Il ne devrait pas être interdit pour autant de réhabiliter la critique des nouvelles technologies, moins au nom de l'époque qu'au nom de ce que j'appellerais l'exigence humaine.

Des commentaires? Des idées pour Des idées en revue? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com

ACTUALITÉS

REDEVANCES

SUIITE DE LA PAGE 1

lions de dollars sur le trottoir, ce n'est pas vrai. S'il avait été possible d'aller en chercher plus, on serait allés en chercher plus», a ajouté le ministre.

Un taux de taxation combiné — les redevances ajoutées aux impôts fédéral et provincial — dépassant 40% ne se traduirait pas par une hausse des revenus de l'État, au contraire. «Ça devient contre-productif, c'est-à-dire que la baisse de l'investissement fait en sorte que des revenus futurs sont diminués», a expliqué l'économiste. Le gouvernement s'est contenté d'un taux combiné de 39,4% pour une marge bénéficiaire moyenne.

Malgré tout, le ministre a soutenu qu'il avait respecté les quatre principes énoncés par le gouvernement: les revenus tirés des redevances devaient croître; toutes les exploitations minières, rentables ou non, devaient payer un impôt minier; les redevances devaient augmenter en fonction du rendement; et enfin, davantage de transformation du minerai devait se faire au Québec.

Nicolas Marceau était accompagné de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, qui a décidé, au dernier moment, de ne pas boudier l'annonce. Elle a parlé d'«avancées importantes» plutôt que d'une mission accomplie.

À l'heure actuelle, 10 des 20 mines exploitées au Québec ne paient pas de redevances parce qu'elles ne sont pas ren-

«S'il avait été possible d'aller en chercher plus, on serait allés en chercher plus», dit le ministre des Finances, Nicolas Marceau

tables. C'est le cas notamment de mines qui en sont à leurs premières années d'exploitation. En campagne électorale, le PQ avait promis d'imposer à toutes les mines une redevance de 5% de la valeur brute du minerai extrait.

Or la formule retenue est beaucoup moins gourmande. La redevance minimale s'élève à 1% des premiers 80 millions de la valeur «de la production à la tête du puits», c'est-à-dire la valeur brute moins les dépenses subies après l'extraction du minerai. Pour la

tranche de 80 millions et plus, elle grimpe à 4%. En outre, l'impôt minier minimum pourra être reporté et déduit de la redevance sur le profit.

Les mines rentables se verront imposer une redevance, ou impôt minier, sur leur profit à un taux de 16% pour une marge bénéficiaire faible ou moyenne — jusqu'à 35% —, soit exactement le même taux que le régime de redevance actuel revu par l'ancien ministre des Finances, Raymond Bachand. Le taux de redevances augmentera par tranche: une mine avec une marge bénéficiaire de 50% paiera 17,8% de son profit et une autre avec une marge de 100% versera 23%.

Nicolas Marceau a souligné que le prix des métaux avait chuté de 25% depuis le sommet de 2011 et que les surprofits avaient disparu, ce qui expliquerait, selon lui, que le gouvernement ne remplisse pas ses promesses électorales. Or, si on se fie aux projections du ministère jusqu'en 2020, même en épousant l'hypothèse la plus favorable — des prix et des marges élevés —, jamais le gouvernement ne touchera

en redevances minières une somme qui pourrait s'approcher de la promesse péquiste. Dans le meilleur des cas, en 2020, l'État en touchera 201 millions de plus qu'avec le régime Bachand.

Cette baisse des revenus projetés n'aura pas de conséquence sur les finances publiques, a soutenu le ministre, puisque les redevances minières sont versées à la dette et ne serviront pas à «payer l'épicerie».

Autre recul majeur

Pour les partis d'opposition, le nouveau régime de redevances minières est un autre «recul» majeur du gouvernement Marois, qui s'est fait élire sur de fausses promesses.

«Depuis deux ans, le Parti québécois nous accuse, crie partout que le Québec brade ses ressources, ils ont fait leurs élections avec ça», a dénoncé le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Finances, Raymond Bachand, qui parle de «promesse irréaliste» de Pauline Marois.

Ironique, il a salué les fonctionnaires du ministère des Finances «qui ont dû faire des ingéniosités acrobatiques pour tenter de sauver la face du gouvernement».

Il reconnaît que le contexte mondial a changé, mais estime que c'est «la conjoncture péquiste» qui a fait le plus mal à l'économie du Québec. Le Parti libéral réclame une étude d'impact sur les petites minières et des emplois manufacturiers.

Marqué par la publicité électorale du Parti québécois qui présentait un immense camion d'où s'échappaient à peine quelques cailloux, François Bonnardel s'est présenté en conférence de presse avec un minuscule camion Tonka, lundi. «Ce camion devient le symbole d'une industrie qui a mal, de l'hypocrisie du Parti québécois.»

Il reconnaît certains points positifs, dont l'incitation à la deuxième et troisième transformation, mais estime que ce troisième changement de système de redevances met «en péril» les projets d'explorations. «C'a été beaucoup plus négatif dans un contexte d'investissement que ce 50 millions de dollars qu'on va proposer.»

De son côté, Québec solidaire soutient que «c'est le chantage économique qui l'emporte sur le courage politique».

Le Devoir

COUILLARD

SUIITE DE LA PAGE 1

suggère aussi de permettre à des sympathisants libéraux — et non aux seuls membres — de voter pour élire le prochain chef, comme ce fut le cas lors de la course à la direction du Parti libéral du Canada, qui a couronné Justin Trudeau le mois dernier.

«Il faut retourner à la base et écouter nos militants dans les 125 circonscriptions du Québec», affirme sans détour le député Stéphane Billette, président de la prochaine campagne électorale libérale. Organisateur de la campagne à la direction victorieuse de Philippe Couillard, le député insiste pour qu'un vrai débat d'idées émane des membres du parti.

«Quand on fait le tour des régions, des militants nous disent qu'ils ont eu l'impression de ne pas être écoutés» par les hautes instances du parti dans le passé, précise Harold Fortin, attaché de presse du chef libéral.

«La population nous a envoyé un message. On a du travail à faire auprès des électeurs francophones», ajoute la députée Christine St-Pierre, qui appuyait Raymond Bachand dans la course à la direction. Les cicatrices de la course ont guéri et les deux candidats défaits se sont ralliés à Philippe Couillard, selon elle.

Dans sa lettre interne de «réflexions» de 12 pages, Philippe Couillard propose un vaste remue-ménages devant mener à l'adoption d'une plateforme électorale dans un congrès d'orientation, au printemps ou à l'été 2014. Le PLQ est engagé dans une course contre la montre pour accoucher d'un programme, parce que le gouvernement minoritaire de Pauline Marois peut tomber à tout moment.

Les assemblées d'investiture des candidats libéraux commenceront dès cet été, même si un scrutin autumnal semble improbable pour le moment, explique Stéphane Billette.

Virage éthique

Philippe Couillard compte «faire en sorte que le Parti libéral du Québec soit à nouveau reconnu comme le parti le plus éthique, le plus compétent, le novateur, le plus inclusif, le plus représentatif et le plus participatif du Québec. Bref, un parti moderne, plus prêt que jamais à relever les défis du XXI^e siècle.»

Le chef propose la création d'un code d'éthique plus sévère, et qui s'appliquerait à l'avantage de membres du parti — plutôt qu'aux seuls membres du comité exécutif et aux employés de la permanence —, pour «accroître la confiance des citoyens dans le fonctionnement et l'intégrité du Parti libéral.»

M. Couillard lance d'ailleurs un avertissement aux employés permanents du PLQ: «Le Parti libéral du Québec appartient à ses membres. Le personnel politique de l'Assemblée nationale et le personnel salarié de la permanence du Parti ne sont pas là pour diriger les membres et les instances du Parti. Ils sont là pour les servir, à l'intérieur des mandats de soutien qui leur sont confiés», écrit-il.

Philippe Couillard compte aussi inviter des penseurs libéraux au sein d'un «groupe de consultation» qui suggérerait des idées au PLQ. Ce groupe pourrait se transformer en think tank indépendant du parti, mais qui pourrait accoucher d'idées novatrices et former du «personnel de recherche de haut calibre», écrit Philippe Couillard.

Il évoque aussi la publication d'un journal officiel du PLQ «inspiré de ce qui s'est fait dans le passé». Philippe Couillard rappelle la riche histoire du parti et en appelle à la mémoire des «Papineau, Laurier, La-palme, Lesage et les autres».

Le Devoir

Le Devoir

DISSIDENCES

SUIITE DE LA PAGE 1

Cour suprême rédigent des opinions dissidentes dans 38,6% des cas. Or lorsqu'elle siègeait, Claire L'Heureux-Dubé s'est distinguée dans 63,2% des décisions.

M^{me} Belleau et sa collègue de l'Université de Victoria Rebecca Johnson ont passé au crible les 2231 jugements de la Cour entre 1982 et 2012. En publiant ces résultats à l'AC-FAS lundi, elles ont voulu montrer que le phénomène de la dissidence n'avait rien de marginal et de négatif.

«On fait valoir que ça fait avancer le droit parce que ça sème l'idée d'autres possibilités», avance le professeur Belleau. «La dissidence est vue comme un problème pour la prévisibilité et la sécurité du droit puisqu'elle présente une perspective différente de celle de la majorité.»

La dissidence est plus répandue chez les juges de sexe féminin et chez les magistrats québécois

Beaucoup de juristes pensent que c'est une exception. Or, on se rend compte que 40% des opinions sont divisées. C'est beaucoup plus qu'une exception.»

Les deux chercheuses qui s'intéressent au sujet depuis 2002 estiment que, par ses dissidences, M^{me} L'Heureux-Dubé a eu une grande influence sur le droit. Elles donnent l'exemple de «L'Affaire Massop» en 1993, un dossier en discrimination. Un homme avait demandé un congé à son employeur (le gouvernement fédéral) pour se rendre aux funérailles du père de son conjoint. Le congé avait été accordé, mais on refusait de le considérer comme un congé de nature familiale.

Dans sa décision en faveur de l'employeur, le juge en chef Antonio Lamer déclarait les deux hommes comme des «amants», rappelle M^{me} Belleau, et soutenait qu'il n'y avait pas eu de discrimination puisqu'ils ne constituaient pas une famille au sens de la loi.

Un rôle précurseur

Claire L'Heureux-Dubé avait alors rédigé une opinion dissidente dans laquelle elle soulignait que les deux hommes étaient conjoints depuis plus de vingt ans, qu'ils pouvaient être considérés comme une famille et qu'il y avait discrimination. «C'a été suivi de plusieurs discussions», soutient le professeur Belleau. «Elle avait

commencé à ouvrir la porte au mariage des conjoints de même sexe.»

Dans une autre décision (O'Connor 1995), la juge s'était opposée au fait que dans des causes d'agressions, on donne à la défense la possibilité d'accéder au dossier médical des victimes. «Elle disait qu'il fallait tenir compte du contexte particulier pour chaque femme, que ça pouvait avoir des effets.» D'abord autorisée, la pratique a poussé des centres thérapeutiques à «systématiquement déchirer les dossiers» avant que la Loi ne l'interdise.

«Nous faisons valoir que Claire L'Heureux-Dubé a fait beaucoup pour avancer les idées ici et ailleurs. Ses opinions dissidentes ont été aussi citées en Israël et en Afrique du Sud.»

Pour M^{me} Belleau, M^{me} L'Heureux-Dubé est clairement une «visionnaire». Elle et sa collègue entretiennent par ailleurs un lien particulier avec la dame puisqu'elles ont travaillé pour elle comme clercs en début de carrière.

En plus de la juge L'Heureux-Dubé, elles ont déjà écrit sur la juge en chef Beverley McLachlin et la juge Bertha Wilson notamment. Une recherche est en cours sur la juge Louise Charron et il est question d'écrire aussi sur la juge Marie Deschamps qui vient de céder sa place.

Quant au thème de la dissidence, elles n'en ont pas fait le tour et plusieurs questions restent à éclaircir. Les deux chercheuses se demandent par exemple pourquoi les dissidences sont particulièrement répandues chez les juges de sexe féminin et chez les magistrats québécois qui siègent à la Cour suprême. La professeure Johnson souligne par ailleurs que les dissidences sont moins courantes dans les causes de nature économique. «Il y a un manque d'imagination dans ce domaine», dit-elle.

Au-delà de leur impact à long terme sur les lois, les dissidences ont beaucoup d'autres bénéfices à leur avis. Elles font en sorte que les juges écrivent davantage, forcent leurs collègues à raffiner leurs arguments lors des délibérations et font place à d'autres points de vue.

Mais il ne faut pas y voir pour autant un outil de nature «idéologique», précisent-elles puisque dans certains cas, une dissidence peut défendre le statu quo quand les autres poussent davantage vers le changement.

Le Devoir

ARENDRÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

ris, où elle devient apatride, à son internement au camp de Gurs avant de gagner les États-Unis. On comprend alors pourquoi Hannah Arendt s'offre comme reporter pour aller à Jérusalem: elle voulait voir un nazi face à face!»

La cinéaste a donc décidé de se concentrer sur «ce duel avec Eichmann», dit-elle. Car il s'agit d'une véritable confrontation, celle de toute une vie. Avant de publier *Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du mal*, Hannah Arendt, qui enseignait à New York, avait déjà publié *Les origines du totalitarisme*. En se rendant à Jérusalem, celle qui est aujourd'hui considérée comme l'un des intellectuels majeurs du siècle dernier voulait donc soumettre ses thèses à l'épreuve de la réalité.

«C'est d'abord une affaire entre elle et elle, dit l'historienne française Annette Wieviorka spécialiste de la Shoah. Elle y va pour comprendre quelque chose de sa propre histoire.» À Jérusalem, Hannah Arendt s'attend à voir le mal en personne. Elle découvre un bureaucrate médiocre. Un homme incapable de formuler correctement une phrase et qui s'accroche sans cesse à des clichés. Un technicien compétent, mais sans pensée, sans le moindre regard critique. C'est là qu'elle élabore sa théorie de la «banalité du mal».

Polémique virulente

Le scandale sera immédiat. Ses amis lui reprochent de prendre le parti du bourreau. Puisqu'il ne «pense pas», il serait donc innocent. Ses collègues américains peignent l'auteure en intellectuelle hautaine incapable du moindre sentiment. Ses compatriotes juifs ne lui pardonnent pas de souligner la collaboration des Judenrats (les conseils juifs obligatoires) dans la déportation. Le magazine *Le Nouvel Observateur* va jusqu'à s'interroger: «Hannah Arendt est-elle nazie?»

Les braises de cette polémique sont encore chaudes puisqu'il faudra attendre 2002 pour que le livre soit publié en Israël! «Aujourd'hui, la sensibilité à fleur de peau n'est plus la même, beaucoup de travaux sont venus modifier la perception de cette période, dit



ARCHIVES LE DEVOIR

La philosophe Hannah Arendt fit scandale avec sa théorie de la «banalité du mal».

M^{me} Wieviorka. Les passions se sont apaisées.» Margarethe von Trotta a d'ailleurs eu l'aide de la ville de Jérusalem pour tourner son film.

Certaines questions demeurent pourtant toujours aussi controversées. L'an dernier, le cinéaste français Claude Lanzmann, qui n'a jamais accepté la thèse d'Hannah Arendt, a filmé un témoin oculaire, Benjamin Murelstein, qui décrit Eichmann comme un véritable fanatique. Selon Lanzmann, Hannah Arendt était une «exilée qui ignorait tout de la réalité de ces choses et de ces gens». Lanzmann souligne notamment que plusieurs membres des Judenrats se sont suicidés pour ne pas collaborer. C'est là-dessus, dit-il, qu'Arendt aurait dû braquer les projecteurs.

On sait maintenant qu'Eichmann n'était pas le petit fonctionnaire médiocre que l'on a décrit, reconnaît Annette Wieviorka. Même si Himmler fut l'architecte de la «solution finale», Eichmann prenait des initiatives et se déplaçait dans toute l'Europe pour roder la machine à tuer.

«Hannah Arendt n'a jamais voulu dire qu'il [Eichmann] n'était pas intelligent, dit-elle. Mais qu'il ne parlait que la langue du nazisme, qu'il était incapable de distinguer le bien du mal.» L'historienne reconnaît néanmoins que «la «banalité du mal» est parfois devenue une sorte de lieu commun qui rassure tout le monde. Si le mal est banal, on n'a pas à s'inquiéter. On en a même déduit que le mal était en chacun de nous. Or, lors de la seconde édition du livre, Hannah Arendt y est revenue pour dire qu'elle n'a jamais voulu dire qu'il y avait un petit Eichmann en chacun de nous.»

Parti pris de réalisme

Dans le film, la fumée des



Adolf Eichmann l'ors de sa condamnation à mort

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390